

# saintmarcellin

#12- JANVIER - FÉVRIER 2023

MAGAZINE



AUX PETITS SOINS  
DES AÎNÉS

8

## INFOS PRATIQUES

### ➔ MAIRIE

21 place d'Armes  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 41 61  
[communication@saint-marcellin.fr](mailto:communication@saint-marcellin.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi  
et vendredi: 8h30 > 12h/13h30 > 17h  
Samedi: 8h30 > 11h30

### ➔ CCAS

Espace Riondel – 2 bd Riondel  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 81 21  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi:  
8h30 > 12h/13h30 > 17h  
Jeudi: 8h30 > 12h

### ➔ LA FABRIK DES INITIATIVES CITOYENNES (Centre social)

Espace Riondel – 2 bd Riondel  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 81 31

### ➔ 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

52 bd du Champ de Mars  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 36 09 17

### ➔ FRANCE SERVICES

2 avenue du Collège  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 88 76 67  
**Accueil MSA:** 09 69 36 87 00  
**Accueil CPAM:** 3646

### ➔ SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

7 rue du Colombier  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 45 48

### ➔ MAISON DU DÉPARTEMENT SUD GRÉSIVAUDAN

Avenue Jules David  
38162 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 36 38 38

### ➔ LE DIAPASON

11 rue Jean Rony  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 89 84

### ➔ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Saint-Marcellin Vercors Isère  
communauté  
1 bd du Champ de Mars  
38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 02 91

### ➔ CINÉMA LES MÉLIÈS

Bd Riondel – 38160 Saint-Marcellin  
Tél.: 04 76 38 03 37

### ➔ DÉCHÈTERIE

Route de la Croix de May  
38160 Saint-Sauveur  
Tél.: 04 76 38 66 03

### Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi:  
9h > 12h/13h30 > 18h  
Mardi, vendredi: 10h > 18h  
Samedi: 9h > 18h  
Dimanche: fermé

## EN BREF

### RECETTE ANTIGASPI



*Que faire des œufs ayant dépassé la date ?*

*Un nettoyeur pour le mobilier*

Monter en neige les blancs et appliquez-les au pinceau sur un salon de jardin en plastique, un meuble en bois ou sur un linoléum. Laissez sécher 30 min puis essuyer avec un chiffon pour lustrer.

*De la colle*

Détendre un blanc d'œuf à la fourchette, appliquer au pinceau à l'arrière des étiquettes de pot de confiture ou pour les activités de collage des enfants.

Si vous voulez nous faire part de vos recettes et autres conseils anti gaspi, vous pouvez les envoyer à : [communication@saint-marcellin.fr](mailto:communication@saint-marcellin.fr)

## RÈGLEMENT DU NOUVEAU CIMETIÈRE

La ville a fait évoluer le règlement de son cimetière afin de le faire correspondre aux réalités législatives et sociétales. Le cimetière est divisé en parcelles affectées chacune à un mode d'inhumation.

1 – Des terrains communs affectés à la sépulture des personnes décédées pour lesquelles il n'a pas été demandé de concession ; l'inhumation a lieu en pleine terre et un seul corps est autorisé par fosse ; la commune fournit gratuitement l'emplacement de sépulture pour une durée minimale de cinq ans.

2 – Des terrains pour fondation de sépultures privées en pleine terre d'une durée de 15 ans et 30 ans.

3 – Des concessions pour inhumation en caveau d'une durée de 15 ans et 30 ans.

4 – Des concessions perpétuelles existantes non-accessibles à la vente (la loi interdit désormais la vente de concessions perpétuelles).

5 – Un secteur cinéraire comportant : des cases pour dépôt d'urnes et un Jardin du souvenir. Le cimetière dispose également d'un ossuaire.

La ville a entrepris un travail de recensement des concessions échues ou laissées à l'abandon qui va conduire à des exhumations.

**Renseignements : 04 76 38 41 61**

## PLAQUETTE DU CCAS

Une plaquette recensant les services proposés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) est disponible dans les lieux publics et sur le site de la ville (rubrique Centre communal d'action sociale).



# L'ÉDITORIAL



RAPHAËL MOELLIN

Maire de Saint-Marcellin

“ Je tiens à vous présenter avec le conseil municipal et les agents de la ville de Saint-Marcellin tous mes vœux de bonheur, de réussite et bien évidemment de santé. ”

## BONNE ANNÉE 2023

En décembre, un air de fête et une ambiance lumineuse se sont installés dans les rues et places de Saint-Marcellin. Des temps forts ont émaillé ce mois : la journée solidaire du 3 décembre, le repas de Noël ou la distribution de colis ou de chèques Cœur du commerce pour les aînés et le traditionnel marché de Noël avec son feu d'artifice.

Dans ce magazine, nous évoquons les services et initiatives que la ville et son Centre communal d'action sociale (CCAS) mettent en place pour que les aînés saint-marcellinois se sentent bien dans leur vie et dans leur ville.

Cette année 2022 a aussi été marquée par la guerre en Ukraine qui fait résonner en nous la valeur de la paix, les hausses du coût de l'énergie, des matières premières et de l'alimentation. Face à cette situation, la sobriété est plus que jamais d'actualité. Cela implique de changer nos habitudes et nos comportements.

Je tiens à vous présenter avec le conseil municipal et les agents de la ville de Saint-Marcellin tous mes vœux de bonheur, de réussite et bien évidemment de santé pour cette nouvelle année. Je me réjouis de l'opportunité d'échanger avec vous lors de la cérémonie des vœux, la première du mandat, qui se déroulera le vendredi 6 janvier à 19 h au Diapason.

Bonne année 2023 à toutes et à tous.

### SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT

6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

**GRAND FORMAT**  
AUX PETITS SOINS  
DES AÎNÉS

8



11 | ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

12 | TRAVAUX

13 | PATRIMOINE

14 | ON A VOTÉ

15 | OPINIONS POLITIQUES

16 | ON SORT !

# Capturer

## L'INSTANT

### LA MAGIE DU MARCHÉ DE NOËL

Dans une ambiance lumineuse et féerique, le marché de Noël s'est déroulé le 18 décembre. Au programme des stands des productions locales et des créations artisanales et de nombreuses animations : batucada lumineuse, déambulation de lutins farceurs, manège à pédales, kiosque à jouets et bien entendu le feu d'artifice.



## DÉFILÉ D'HALLOWEEN

Sur le thème du Dias de los Muertos et d'Harry Potter, des centaines de petits monstres et de sorcières ont défilé derrière la figure géante du sorcier de Poudlard, confectionnée par l'accueil de loisirs des Grands Loups. Cette journée s'est achevée par un lâcher de lanternes lumineuses.



## INAUGURATION DU 1/3 LIEU NUMÉRIQUE ET DU CAMPUS CONNECTÉ

Le 19 novembre, la ville et son CCAS ont inauguré le 1/3 lieu numérique et son campus connecté, le premier de l'Isère en présence du maire Raphaël Mocellin, d'Imen de Smedt (adjointe et conseillère départementale), de nombreux élus de la ville de Saint-Marcellin, de Samy Sisaid (sous-préfet), d'Élodie Jacquier-Laforge (députée), de Didier Rambaud (sénateur), de Jean-Pierre Barbier (président du conseil départemental), de Bernard Perazio (vice-président du Département), de Philippe Rosaire (vice-président de SMVic), d'Estelle Rousseau représentant La Villette ainsi que de nombreux financeurs et partenaires. C'était l'occasion de découvrir les espaces du 1/3 lieu numérique, la Micro-Folie, le Fablab, l'espace de médiation numérique, le Coworking et le Campus connecté.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 26 novembre, le maire et de nombreux élus ont accueilli les 83 nouveaux Saint-Marcellinois, soit 45 familles. Au programme, présentation de la ville, cadeaux de bienvenue et bien sûr, le verre de l'amitié.



## JOURNÉE SOLIDAIRE

Le 3 décembre, le CCAS et les associations solidaires de Saint-Marcellin (Les Restos du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire, le Secours catholique) se sont mobilisés avec les habitants pour organiser la 3<sup>e</sup> journée solidaire. Cette collecte de 740 kg de produits d'hygiène, d'entretien et de produits alimentaires – qui a permis de réapprovisionner les stocks des associations afin de venir en aide aux plus démunis – était organisée à la salle polyvalente, à la Biocopp et au centre Leclerc.



# L'ESSENTIEL DE L'ACTU

## 👉 BUDGET PARTICIPATIF

### À VOUS DE DÉCIDER !

La ville a lancé un nouveau dispositif : le budget participatif doté d'une enveloppe de 20 000 €. Après la phase de dépôt des projets et l'étude de faisabilité, voici venue celle du vote !

Lancé fin août 2022, le budget participatif est un nouvel outil de participation citoyenne mis en œuvre pour intégrer les Saint-Marcellinois au cœur de l'action communale. Pour cette première édition, 10 dossiers ont été déposés. Le 7 décembre, en collaboration avec les services techniques, les projets ont été examinés par une commission comprenant notamment les référents de quartier. Les participants ont souligné que tous les projets proposaient de bonnes idées. En revanche, tous ne répondaient pas au cahier des charges. Certains relevaient du budget de fonctionnement (au lieu d'investissement), pour certains la faisabilité technique, financière ou juridique n'était pas avérée et enfin d'autres projets étaient déjà prévus par la ville en 2023. Un compte-rendu du processus d'instruction sera mis en ligne sur le site de la commune.

#### 2 projets soumis au vote

2 projets ont ainsi été jugés conformes au cahier des charges :

- la création d'un espace en libre accès pour la pratique sportive – Porteur du projet Daoud Benkenane.
- l'aménagement d'un espace 3 en 1 avec un banc avec un toit, un panneau d'affichage et une boîte à livres – Porteuse du projet : Wahiba Robert.

Les projets seront présentés sur le site de la ville et les votes seront ouverts du 15 janvier au 28 février. Le projet lauréat d'initiative citoyenne verra le jour en 2023. Le budget alloué sera de 20 000 €.



#### PAROLE D'ÉLU



**Mathieu GERMAIN**

Conseiller municipal délégué à la démocratie participative

« Je suis très satisfait du nombre de dossiers déposés. Cela montre l'intérêt des Saint-Marcellinois pour le budget participatif, un outil pédagogique pour mieux comprendre le fonctionnement d'une commune. J'invite maintenant les Saint-Marcellinois à voter pour départager les 2 projets retenus. »

## 👉 SANTÉ



### L'HÔPITAL DE SAINT-MARCELLIN CERTIFIÉ POUR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS

À la suite de la visite de certification des experts visiteurs, la Haute autorité de santé (HAS) a délivré le plus haut niveau de certification « Haute qualité de soins » à l'hôpital de Saint-Marcellin. Obligatoire dans les établissements de santé et réalisée tous les 4 ans, cette certification illustre le niveau d'excellence de maîtrise des risques associés aux soins. Cette évaluation est aussi un encouragement pour la communauté hospitalière investie au quotidien pour l'ensemble de la population. Une reconnaissance pour l'hôpital dont la ville soutient fortement la modernisation et la restructuration.

## 👉 CÉRÉMONIE

### VŒUX À LA POPULATION

Le maire Raphaël Mocellin et le conseil municipal vous invitent à fêter la nouvelle année, **le vendredi 6 janvier à 19 h au Diapason.**



## ➔ LABELLISATION

# SAINT-MARCELLIN, VILLE AMIE DES ENFANTS

En 2004, Saint-Marcellin a été la première commune en Isère labellisée « ville amie des enfants ». Aujourd'hui, elle fait partie des 300 villes en France qui s'engagent à mettre en œuvre les droits de l'enfant au niveau local. Explications.

En 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant reconnaît les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques. Depuis deux décennies, l'Unicef France anime le partenariat « Ville amie des enfants » pour promouvoir cette convention et la faire appliquer à tous les niveaux d'une collectivité : élus, agents, acteurs éducatifs, familles, enfants et jeunes.

### La première ville labellisée en Isère

Dès 2004, la ville de Saint-Marcellin s'est engagée dans cette démarche. « Depuis de nombreuses années, nous sommes attachés à promouvoir l'égalité des chances, et à encourager les jeunes à être acteurs de leur vie. C'est ainsi que nous avons mis en place de nombreuses initiatives : Conseil municipal jeunes, projet éducatif local, création de l'accueil jeunes, promeneurs du Net, bourse aux permis, contrat municipal étudiant, chantiers jeunes, classes de neige, participation à la journée Uniday de l'Unicef ou encore Campus connecté, le premier en Isère », souligne Imen De Smedt (adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique). Nous avons pu compter sur le soutien de Patricia Oddoux, la



Journée Uniday

responsable de l'antenne locale de l'Unicef à Saint-Marcellin, lors du dépôt de notre dossier.

### 5 engagements

Le label « ville amie des enfants » est reconduit de 2020 à 2026 autour de 5 engagements :

- Le bien-être de l'enfant
- La lutte contre l'exclusion
- Un parcours éducatif de qualité
- La participation des jeunes
- La sensibilisation aux droits de l'enfant.

## PAROLE D'ÉLUE



**Imen DE SMEDT**

Adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique

« Cette labellisation est une reconnaissance nationale du caractère novateur de notre politique jeunesse qui déploie de nombreux services afin de permettre à chacun de trouver sa place et de s'épanouir dans notre ville. »

## ➔ EXPOSITION

### COMMENT VOYEZ-VOUS LA VILLE DE DEMAIN ?



En septembre 2022, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, 6 classes des écoles de Saint-Marcellin ont été invitées par le service culturel à suivre une animation dans les rues de la ville, encadrée par une médiatrice et une illustratrice des associations D'une

histoire à l'autre et Tous azimut. Cette animation proposait à la fois de visiter la ville, de la dessiner, de se questionner sur son évolution et la ville de demain. Une centaine de dessins seront exposés du 10 janvier au 16 février.

# GRAND FORMAT

## AUX PETITS SOINS DES AÎNÉS

Aînés, seniors, personnes âgées, derrière ces termes qui désignent une époque de la vie se cachent des réalités bien différentes selon la santé, la situation sociale ou l'entourage. Face au défi du vieillissement démographique et au souhait de rester chez soi le plus longtemps possible, Saint-Marcellin a mis en place des services et des initiatives pour répondre à ces enjeux sociétaux : un soutien adapté à la vie quotidienne, au maintien à domicile, des activités et des ateliers. Des services pour que les seniors se sentent bien dans leur vie et dans leur ville.

### Des services pour le maintien à domicile

La ville de Saint-Marcellin a fait du soutien à domicile une priorité. Le service autonomie du CCAS (Centre communal d'action sociale) permet aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap de rester à domicile, quel que soit leur âge ou lorsqu'ils vivent une situation temporaire difficile (sortie d'hospitalisation, absence de l'entourage assurant le soutien à domicile). En 2021, ce service regroupait 24 professionnelles, soit 31 600 heures d'intervention chez 180 usagers.

### 4 domaines d'intervention

Le service d'aides à domicile intervient dans 4 domaines :

■ **Accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne** (entretien du logement, linge, courses, réalisation des repas...).

■ **Accompagnement et aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne** (aide à la toilette, habillage, à la prise de repas, aux transferts, aux déplacements...).

■ **Accompagnement et aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle** (promenade, activités de la vie sociale et culturelle, démarches administratives simples...).

■ **Aide et accompagnement des aidants**. Le maintien à domicile repose souvent sur les aidants familiaux, que ce soit le conjoint ou les enfants. Cette situation peut cependant générer de l'épuisement chez les familles, c'est pourquoi le CCAS propose du soutien aux aidants.

Les équipes interviennent en journée (7 h 45/ 20 h 15) 7 jours/7. Pour compléter, une équipe de nuit (20 h/23 h 30 et 7 h/9 h) peut aussi intervenir pour des missions spécifiques.

Un travail sur l'amélioration des conditions de travail des aides à domicile est actuellement mené.



Animation pour la Semaine bleue



Déambul'Action

### Chiffres clés

(Source Insee 2013-2018)



**2 635**

personnes de plus de 60 ans soit 33 % de la population (dont 1 125 personnes de plus de 75 ans soit 14 % de la population et plus)



**44 %**

des 75 ans et plus vivent seuls à domicile





### Des bons petits plats pour les aînés

Pour les plus de 60 ans ou en situation de handicap.

**Portage des repas.** Les repas (du lundi au dimanche) sont préparés en cuisine collective et sont livrés en liaison froide. Les menus sont adaptés en fonction des besoins (classique, diabétique, mixé, végétarien).

**Le foyer-restaurant.** Le foyer-restaurant propose un repas équilibré servi à table et un moment convivial. Des animations sont proposées régulièrement. Ouvert en semaine à partir de 12 h. Les 2 services sont sur réservation au 04 76 38 61 03.



Animation intergénérationnelle



Anniversaire au foyer-restaurant



La ville a lancé une campagne pour mettre en lumière les métiers du lien : aides à domicile et service de portage à domicile. « Des héros du quotidien » avec de super pouvoirs, indispensables au maintien à domicile des Saint-Marcellinois. Cette campagne a reçu le prix « Communication institutionnelle » décerné au 34<sup>e</sup> Grand prix de la communication publique et territoriale organisé par Cap'com. Le jury a salué « une campagne 100 % vraie qui fait lien et sens ».

### Des coups de pouce

**Point info autonomie.** Le CCAS accompagne les seniors et les personnes porteuses d'un handicap dans l'accès à leurs droits : Allocation personnalisée d'autonomie (APA), aménagement du logement, prestation de compensation du handicap, Allocation adulte handicapé...

**Aide sociale légale.** Elle permet à des personnes en perte d'autonomie de financer leur hébergement en structure, financement de l'intervention d'aide à domicile et des frais de portage de repas.

### Transport à la demande

Le Transport à la demande (TAD) vise à favoriser la mobilité des personnes âgées et/ou en situation de handicap pour des trajets réalisés exclusivement à l'intérieur de la commune de Saint-Marcellin. Ce dispositif est destiné aux habitants de Saint-Marcellin de 68 ans ou plus, ou justifiant d'un handicap permanent ou temporaire.

### Des aînés citoyens

Poursuivre une activité, consacrer du temps à une passion ou se rendre utile, les raisons ne manquent pas aux retraités de s'engager. Ce sont souvent des piliers de la vie associative saint-marcellinoise. Ils participent aussi à la vie de La Fabrik et s'investissent au 1/3 lieu numérique ou au Diapason. Le club de retraités Le Rondel organise régulièrement des animations. Les associations sportives et culturelles accueillent également des seniors comme l'antenne Saint-Marcellinoise de l'Université inter-âges du Dauphiné ou Questions pour un champion.





## Des animations et activités pour les seniors

### Noël des seniors

À l'occasion des fêtes de Noël, le CCAS a offert aux aînés de plus de 70 ans, soit un repas, soit un colis, soit nouveauté en 2022 un chèque Cœur du commerce. Le repas s'est déroulé le 8 décembre au Forum et le retrait des colis les 5 et 6 décembre.



Repas des aînés le 8 décembre

### Semaine bleue

Chaque année au cours de la première semaine d'octobre, la ville de Saint-Marcellin met en place une série d'animations en direction des aînés. Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre les générations en invitant le grand public à prendre conscience du rôle social que jouent les aînés dans notre société.

### Ateliers du 1/3 lieu numérique

Des ateliers numériques en direction des seniors sont organisés au 1/3 lieu numérique : médiation numérique, prise en main de la tablette, découverte des fonctionnalités du smartphone... autant d'initiatives pour lutter contre la fracture numérique et permettre aux seniors de rester en contact avec leurs enfants et petits-enfants.

### Ateliers à la Fabrik

Des ateliers spécifiques sont organisés par La Fabrik en direction des seniors : gym adaptée ou Marchons dans nos campagnes.

## 2 résidences autonomie à Saint-Marcellin

La résidence autonomie Bellevue, construite sur l'ancien site du couvent des Recollets, a été inaugurée fin septembre 2022. Gérée par l'association Joud-Recollets, elle dispose de 19 T1 bis de 35 m<sup>2</sup> et de 2 T2 de 53 m<sup>2</sup>. Des échanges avec le lycée Bellevue et le CCAS. Un projet de construction dans le quartier de la Gare (rue des Charbonnières) est actuellement en cours. La résidence Héraclide disposera de 24 appartements (des T2 ou T3). Une veille nocturne sera assurée 24 h/24 et 7 jours/7. Des animations et de la téléassistance sont également prévues. La résidence devrait être achevée à l'automne 2023.

## PAROLE D'ÉLU



Jean-Yves  
BALESTAS

Adjoint à la politique  
des solidarités

*La volonté politique de la ville est de permettre aux personnes âgées de vieillir le mieux possible en respectant leurs choix de vie. Les agents du CCAS font un travail de grande qualité pour une prise en charge globale des personnes âgées, notamment grâce au service autonomie. Sur la question du logement des seniors, l'implantation de 2 résidences autonomie offrira de nouvelles possibilités. La ville souhaite également renforcer les animations en direction des aînés et favoriser des manifestations intergénérationnelles. Enfin, la ville met en place des ateliers au 1/3 lieu numérique et des permanences France services pour lutter contre la fracture numérique et réfléchit à la construction de petits logements. Des initiatives pour donner aux aînés toute leur place dans notre commune.*

## Plan canicule



Chaque année, un plan canicule national est activé du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

Le CCAS de Saint-Marcellin se mobilise pour recenser dans un registre les personnes de plus de 60 ans ou les personnes porteuses d'un handicap, vulnérables aux fortes chaleurs. Les Saint-Marcellinois peuvent s'y inscrire ou être inscrits par un proche au CCAS. En cas de déclenchement d'un plan d'alerte, ce recensement permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux du CCAS.

## CONTACTS

### ESPACE RIONDEL – 2 BOULEVARD RIONDEL

- › **CCAS** – 04 76 38 81 21 – [contact.ccas@saint-marcellin.fr](mailto:contact.ccas@saint-marcellin.fr)
  - › **Service action sociale** – 04 76 38 81 21  
[contact.ccas@saint-marcellin.fr](mailto:contact.ccas@saint-marcellin.fr)
  - › **Service autonomie** – 04 76 38 61 03  
[contact.ccas@saint-marcellin.fr](mailto:contact.ccas@saint-marcellin.fr)
  - › **La Fabrik** – 04 76 38 81 31 – [lafabrik@saint-marcellin.fr](mailto:lafabrik@saint-marcellin.fr)
- ### 52 BOULEVARD DU CHAMP DE MARS
- › **1/3 lieu numérique** – 04 76 36 09 17  
[tierslieunumerique@saint-marcellin.fr](mailto:tierslieunumerique@saint-marcellin.fr)

## ➔ ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

# DESSINER LE PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

L'Analyse des besoins sociaux (ABS) permet à la commune de procéder à une analyse des besoins réels de sa population : familles, jeunes, personnes âgées, personnes en difficulté... et, en conséquence, les réponses à apporter.



Répondant à une obligation réglementaire pour le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Marcellin, l'ABS, présentée à l'automne 2022, dresse le portrait sociodémographique de la commune.

### Le diagnostic

Le nombre de ménages est de 3 967 dont 1 880 personnes vivant seules (47 % des ménages). La taille des familles baisse passant de 3,1 personnes en 1962 à 1,9 en 2018. Le nombre de familles monoparentales augmente (220 familles) et concerne davantage les adolescents : 1/3 des 11-17 ans ne vit qu'avec un seul parent. La précarité est plus forte chez ces familles (32 % vivent sous le seuil de pauvreté).

1 476 enfants ont moins de 18 ans (19 % de la population). 530 jeunes adultes ont entre 18 et 24 ans, une proportion plus importante qu'au sein de l'intercommunalité. 22,5 % des 18-24 ans ne sont, ni en emploi, ni en formation. Le campus connecté de Saint-Marcellin peut jouer un rôle pour

permettre aux jeunes de poursuivre ou de reprendre des études.

2 635 personnes ont 60 ans et plus. Certains seniors se trouvent en situation d'isolement résidentiel : 44 % des 75 ans, et plus, vivent seuls à leur domicile, la plupart du temps dans un grand logement.

La densité médicale (ratio entre le nombre de médecins et la population d'un territoire) est de 1,3 sur Saint-Marcellin contre 0,7 sur l'intercommunalité et 0,9 en France. Cependant, 40 % des médecins généralistes ont 60 ans et plus.

### 2 enjeux : le vieillissement et la précarité

En raison de sa position de ville centre, avec des services, une gare, des commerces, les personnes âgées s'installent facilement dans notre commune. Aussi, Saint-Marcellin doit renforcer ses efforts autour des questions du vieillissement. Le vieillissement de la population devrait se poursuivre et nécessiter des réponses

en matière d'accompagnement de la dépendance. Cela passe par l'amélioration et le renforcement du maintien à domicile, un meilleur accès à la santé, aux transports, l'amélioration du lien social et la lutte contre l'isolement. Concernant la précarité, 4 axes sont à explorer : la réduction de la fracture numérique, la lutte contre le non-recours, l'amélioration de l'interconnaissance des acteurs et la coordination et la mutualisation des moyens. Il y a nécessité de faire davantage connaître les dispositifs existants et les activités proposées pour réduire la précarité.

Cet ABS est un outil de compréhension des besoins sociaux de l'ensemble des habitants et va servir d'aide à la décision pour les élus. « Le CCAS de Saint-Marcellin ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses », conclut Jean-Yves Balestas, adjoint à la politique des solidarités.

## Chiffres clés



**7 791**  
habitants  
(1<sup>er</sup> janvier 2018)



**3 967**  
ménages



**21,5 %**  
des personnes  
ont entre  
30-49 ans



**1 476**  
enfants  
de moins  
de 18 ans  
(19 % de la  
population)



**530**  
jeunes adultes  
ont entre  
18 et 24 ans  
(7 % de la  
population)



**3 756**  
emplois  
occupés sur  
le territoire



**2 635**  
seniors  
de 60 ans  
et plus  
(32 % de la  
population)



**1 625 €**  
le niveau de vie  
mensuel médian

## LE POINT SUR LES TRAVAUX



### Avenue de Provence

Les travaux avenue de Provence, fréquentée par 18 000 véhicules par jour sont en cours d'achèvement. Cette voie a été entièrement réaménagée : reprise de l'enrobé par le Département de l'Isère, aménagements améliorant les cheminements cycles et piétons, reprise par la ville des trottoirs entre le rond-point de l'Europe et la rue D'Arsonval.



Avenue de Provence

### Rue de la Plaine

Après une première tranche de travaux réalisée entre l'école et l'impasse des Lilas (novembre 2021), la 2<sup>e</sup> tranche va se terminer en janvier 2023 et concerne l'aménagement des trottoirs ainsi qu'une mise en sécurité de la voirie, la mise en sécurité de la voie pour limiter la vitesse des véhicules (mise en place de chicanes et de plateaux traversants). La végétalisation de la rue sera réalisée à l'automne 2023.

### Rond-point de la Liberté

Le rond-point de la Liberté a été entièrement réaménagé entre 2022 et début 2023 pour faciliter le passage des convois exceptionnels.

### Fouilles archéologiques

Dans le cadre des travaux d'aménagement du champ de Mars, l'Institut national de recherche archéologique préventive (INRAP) a réalisé des diagnostics archéologiques en novembre-décembre 2022. D'autres fouilles se dérouleront à partir du 20 février, avenue du Collège et place d'Armes.



Réunion sur la chaufferie bois

### 2<sup>e</sup> chaufferie bois

Depuis 2002, la commune possède une chaufferie bois qui alimente le Sud de la ville. Une 2<sup>e</sup> chaufferie est prévue sur les anciens sites de l'entreprise Chambard pour alimenter une boucle de chauffage dans le Nord de la ville (Saulaie et

piscine intercommunale). Cette chaufferie permettra d'éviter la production de 1 800 tonnes de CO<sub>2</sub>. Ce projet a été présenté lors de 2 réunions publiques le 30 novembre et le 5 décembre. Les travaux devraient débuter d'ici fin 2023.

### DES PETITES MAINS EN PETITES MAINS

Depuis septembre 2022, Justine Boutry propose un dépôt-vente de vêtements, matériels de puériculture, de jouets en bois et de jeux pour enfants.



10 rue Cardinal

Horaires : mardi, jeudi, vendredi, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45, mercredi de 14 h à 17 h 30  
Contact : 07 60 41 07 39

### LES BINOCLES DU KIOSQUE

Rémy Sechi a ouvert un magasin d'optique : lunettes, lentilles et lunettes de soleil depuis le 18 octobre.



16 place d'Armes

Horaires : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Contact : 04 76 64 40 96

### SPOUTLINK

Depuis le 18 novembre 2022, Didier Pépin a rouvert un magasin de jeux de société, jeux en bois et jeux locaux, peluches.



25 Grande rue

Horaires : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h  
Fermé le jeudi matin  
Contact : 09 85 03 36 78

## ➔ PATRIMOINE

# LA GARE : UN QUARTIER EN MUTATION

Le quartier de la Gare va dans les années à venir connaître de profonds changements. Retour sur l'histoire de ce quartier.



Les deux gares

Bâtiment emblématique du quartier, la gare ouvre ses portes en 1864 avec la mise en service de la ligne Valence/Moirans par la compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée (PLM), ancêtre de la SNCF. Autre aménagement structurant du quartier : l'ouverture de l'avenue Félix Faure, inaugurée en août 1897 par ce Président de la République. La Caisse d'épargne s'établit avenue Félix Faure de 1910 à 2000. De l'autre côté de la voie ferrée, la manufacture des tabacs est construite de 1883 à 1887.

### 2 gares face à face

En 1908, une seconde gare accueille la ligne du tramway de Saint-Marcellin à Roybon, qui ferme en 1935. La gare du tramway et la gare PLM se font alors face.

Le quartier de la gare se développe peu à peu. En 1916, l'entreprise de chaussures Unic ouvre ses portes boulevard de la gare et la société d'autocars le Train bleu en 1921. Au Sud, le pont-route de la D518 construit au-dessus de la voie ferrée est ouvert à la circulation en mai 1990, le passage souterrain au Nord de la gare est inauguré en janvier 1992. La ville de Saint-Marcellin acquiert en 1997 les bâtiments de l'ancienne manufacture des tabacs.

### Un pôle multimodal

Le réaménagement du quartier de la gare pour créer un pôle multimodal est lancé en 1998. La première phase (1999-2000) concerne la gare, son parvis et le boulevard de la gare ; la seconde phase (2002-2006) concerne la rue du Colombier, où est créé un parking, le parvis de l'ancienne manufacture et la construction d'une passerelle piétonne. La SNCF modernise régulièrement ses équipements avec notamment la remise en double voie de la ligne Saint-Marcellin/Moirans (2009) et de la ligne Saint-Hilaire-Saint-Nazaire à La Sône (2011), ainsi que l'électrification de la ligne Valence/Moirans (2014).

Dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT), de nouveaux projets vont voir le jour dans ce quartier, dont la construction de logements neufs et de commerces en rez-de-chaussée.

Article réalisé avec l'aide de Marc Ellenberger, archiviste municipal honoraire, secrétaire de l'association Groupe Rempart. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le groupe Rempart par mail : [grouperempart@yahoo.com](mailto:grouperempart@yahoo.com).

## ➔ COMMERCES

# SOUTIEN AUX PROJETS COMMERCIAUX

**Vous avez un projet de commerce, la ville soutient votre installation !**

Dans le cadre de son programme « Petites villes de demain », la ville de Saint-Marcellin soutient la réhabilitation de cellules commerciales et accompagne les porteurs d'un projet commercial. Ainsi, la ville, avec le soutien de l'État, de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et de l'Établissement public foncier local du Dauphiné, a acquis une cellule commerciale au n° 1 bis place de l'Église. La ville propose à la location, à loyer modéré ce local commercial. L'appel à candidature est ouvert à tout porteur de projet de commerce, pour tout type de commerce jusqu'au 31 janvier.

**Info+** [www.saint-marcellin.fr/services/vie-commerciale/commerces](http://www.saint-marcellin.fr/services/vie-commerciale/commerces)

# CAFÉ DES COMMERCANTS

Le 2<sup>e</sup> mardi du mois, Alain Renault (adjoint en charge du commerce) et Léo Triché (manager de centre-ville) proposent aux commerçants saint-marcellinois un temps d'échanges autour de l'actualité commerciale.



**Prochains rendez-vous**  
les 10 janvier et 14 février  
de 12 h 30 à 13 h 30 à l'hôtel de ville

# ON A VOTÉ

## AU CONSEIL MUNICIPAL

### DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL

L'union commerciale Cœur du commerce a été sollicitée pour le choix des dates de dérogation au repos dominical. Il est proposé de fixer les 7 dates :

- **Dimanche 15 janvier 2023**  
(premier dimanche des soldes d'hiver)
- **Dimanche 9 avril 2023** (dimanche suivant la fête Saint-Marcellin)
- **Dimanche 2 juillet 2023**  
(premier dimanche des soldes d'été)

- **Dimanche 10 septembre 2023**  
(Braderie)
- **Dimanche 10 décembre 2023**  
(fêtes de fin d'année)
- **Dimanche 17 décembre 2023**  
(marché de Noël)
- **Dimanche 24 décembre 2023**  
(fêtes de fin d'année)

Les 5 autres dates seront fixées par une ou plusieurs délibérations selon le calendrier des animations de la ville ou organisées par les commerçants



### TRANSPORT INTERCOMMUNAL COLLABORATIF

Par une décision en date du 11 juillet 2022 la conférence d'entente intercommunale a décidé d'arrêter le Transport Intercommunal Collaboratif compte tenu du coût de gestion

engendré pour une demande modérée des usagers et d'un projet en réflexion d'un Transport d'utilité sociale.

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations demeurent un élément essentiel du vivre-ensemble et les soutenir est un engagement fort de l'action municipale. La répartition de l'aide au transport pour les associations sportives pour les déplacements en compétition des jeunes, jusqu'à 20 ans inclus, a été réalisée en fonction du rapport entre la somme de 10 000 € et le nombre de transports

effectués et retenus par la commission sport et vie associative et animation (116 transports en 2022). À noter que désormais les transports en train sont pris en compte pour contribuer à la diminution de l'empreinte carbone.

4 subventions d'action ont été votées : JASM (4 200 €), AVECC (200 €), Cœur du commerce (3 000 €), Tréteaux de la Cumane (995 €).

### CLASSE DE NEIGE

Depuis 55 ans, ce séjour en classe de neige a contribué et contribue toujours à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel du lieu d'accueil. Il permet ainsi de faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité à travers des objectifs et des finalités fortes de valeurs éducatives.

Ce séjour est un moyen unique de découverte et de maîtrise de l'environnement notamment à travers la pratique du ski de piste permettant aux élèves d'éprouver leurs capacités et de conquérir une plus grande

aisance corporelle, ainsi qu'une plus grande confiance en soi.

Cette classe transplantée développe également des occasions propices à l'apprentissage de la vie en collectivité et à l'instauration de relations, entre enfants mais aussi entre adultes et enfants, différentes de celle de la classe. Ce moment de vie collective est une véritable éducation à la citoyenneté. Ces classes de neige se dérouleront sur la base de 9 jours et 8 nuits du 19 janvier au 27 janvier 2023. 5 classes bénéficieront de cette action facultative de la ville.

# Opini

### SAINT-MARCELLIN AVENIR

#### Chères Saint-Marcellinoises, chers Saint-Marcellinois

Dans quelques jours, nous arrivons au terme de 12 mois marqués par la crise sanitaire, le conflit en Ukraine et la crise économique. En 2022, votre équipe municipale a une nouvelle fois fait preuve d'une gestion saine, entre exigence dans nos choix politiques et pragmatisme quant à l'avenir.

À titre immédiat, votre équipe municipale poursuit ses engagements structurants en faveur de la solidarité et du pouvoir d'achat. Récemment, nos aînés ont pu, au choix, retirer leur traditionnel colis de Noël ou chèque Cœur du commerce, ou venir partager un repas festif. Notre CCAS continue de répondre efficacement aux demandes d'aides d'urgence.

Demain, c'est une nouvelle chaufferie bois qui sortira de terre pour répondre à la tension énergétique, faisant bientôt de Saint-Marcellin, pour sa strate, l'une des communes de France les plus autonomes en matière thermique.

L'année 2023 restera toutefois complexe pour la collectivité. Face à de nombreuses incertitudes, il nous faut rester prudents et ne céder ni à la démagogie, ni à la vindicte populiste. Nous travaillons activement à l'élaboration d'un plan budgétaire orienté vers une forte diminution des dépenses, entre maintien de la qualité de nos équipements communaux et optimisation des coûts. N'en déplaise à certains, nous ferons ce pour quoi vous nous avez élus : écouter, comprendre et agir.

Réjouis par le succès du marché de Noël, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2023 !

Les élus de la majorité

## SAINT-MARCELLIN POUR TOUS

### Chers concitoyens

2022 devait être l'année du retour à la normale après le covid. C'est malheureusement celle d'une forte inflation, de la guerre en Europe et de pénuries encore supportables mais menaçantes.

Face à cela, municipalité et communauté de communes se comportent comme des adolescents capricieux et inconséquents.

En effet, elles restent incapables de résoudre les problèmes endémiques de délinquance locale, notamment dans le parc Saint-Laurent, de propreté : en particulier les points d'apport volontaire sont de nouveau envahis de déchets.

Mais face aux périls actuels au lieu de prendre part à l'effort de la nation en économisant 20 à 30 % sur leurs budgets pour permettre de consacrer nos impôts à notre défense nationale, à nos écoles et surtout à nos hôpitaux, elles réclament de l'argent à l'état c'est-à-dire des taxes supplémentaires qui réduiront notre pouvoir d'achat !

Les commémorations historiques comme celle du 11 novembre n'ont de sens que si nos élus locaux soutiennent la politique de notre pays quand c'est nécessaire.

Les projets en cours : La construction d'une chaufferie bois apportera une solution concrète. Mais à ce jour la provenance du bois n'est pas garantie localement. L'impact des fumées et des livraisons n'a pas été quantifié ni présenté en conseil.

Le coût du parking de la saulaie semble hors de contrôle.

Cependant, nous vous souhaitons pour 2023 santé, courage et bonheur pour vous et vos proches.

Jacques Lascoumes,  
Lucille Vignon, Bruno Giardino,  
Sylvie Chapre

## SAINT-MARCELLIN DEMAIN

Tout d'abord, nous profitons de cette nouvelle année pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Comme chaque début d'année, l'heure est au bilan. En ce qui nous concerne, nous restons toujours dubitatifs sur bon nombre de projets de la majorité comme la suppression de places de parking au centre-ville, l'abandon du TIC (Transport Intercommunal Collaboratif), l'absence de projet autour du bateau ivre, le parc de la Tivollière...

La Majorité prétend donner un cap à Saint-Marcellin ! Malheureusement, cette équipe, sans réel capitaine, crée des usines à gaz pour donner l'illusion d'agir, mais sans recueillir au préalable l'adhésion des saint-marcellinois pour des projets structurants et confond toujours information et concertation.

De même, l'important turnover des cadres et employés municipaux laisse présumer d'un manque d'attractivité de notre collectivité.

Nous continuons de penser qu'il est essentiel d'élaborer ensemble le Saint-Marcellin de Demain et de répondre collectivement aux besoins de nos concitoyens en tenant compte des enjeux économiques et environnementaux avec des perspectives claires, simples et efficaces.

Notre groupe poursuivra son engagement pour notre ville avec et pour vous.

Pour toutes suggestions n'hésitez pas à nous contacter par courrier en mairie dans notre boîte aux lettres ou par mail : noelle.thaon-minorite@saint-marcellin.fr, isabelle.gauvin-minorite@saint-marcellin.fr, jean-luc.piquer-minorite@saint-marcellin.fr

Noëlle Thaon, Jean-Luc Piquer,  
Isabelle Gauvin

## SAINT-MARCELLIN VERTE ET SOLIDAIRE

Dans sa dernière tribune, la majorité actuelle prétendait que nous avons voté contre deux projets sous prétexte que nous n'avions pas pu « décider de la couleur ». Humour déplacé ? Mépris ? Si notre liste a voté contre, c'est tant sur le fond que sur la forme. Le réaménagement de l'avenue de Provence n'est pas à la hauteur des enjeux pour cette entrée de ville et, au final, nous avons été mis devant le fait accompli. Tout laisse à penser que le projet de liaison douce avec Saint-Vérand subira le même sort.

Ce manque de transparence et de débat serein se retrouve quand il s'agit de voter les subventions « actions » aux associations. Actuellement, elles sont attribuées sans aucun critère. Comment écarter les inégalités de traitement, réelles ou ressenties, entre associations ? Depuis le début du mandat, nous proposons de clarifier les règles d'octroi de ces subventions, comme c'est déjà le cas pour les associations sportives. La majorité dit vouloir à aller dans ce sens... Mais quand ?

Nos critiques envers la majorité se veulent constructives et nous saluons la création d'un poste « sobriété énergétique ». Espérons que son rôle ne se limite pas au volet « financier » des enjeux énergétiques, mais qu'il permette aussi une réelle réduction de l'empreinte carbone de l'ensemble des politiques de notre ville : fonctionnement, restauration, mobilités, appels d'offre...

Il nous reste à vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2023. Que cette année nouvelle vous apporte le meilleur !

Jonathan Soen

## SAINT-MARCELLIN ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE

### Tribune de "mauvaise" humeur

Voilà qui n'est ni fait (Nif), ni à faire (Niaf).

Et ce n'est pas Monsieur Nif-Niaf,

Notre très cher maire qui dira le contraire" !

Affaire mal engagée (rue de Provence) !

Affaire enlisée (relocalisation de la Poste) !

Affaire imposée (logement collectif face au lycée) !

Affaires de rentiers (achat de terrain sur les coteaux par la municipalité) !

Affaires en quête de modèle (quel est le cap suivi ?)

Modèle d'affaires étriqué (où est l'intérêt général ?)

Comment lutter contre la « défaite » de l'isolement

(Suppression du Transport Intercommunal collaboratif gratuit - TIC- sans solution de remplacement).

Comment faire société (salles prêtées ou louées mais non chauffées) ?

Comment satisfaire la démocratie (liberté d'expression en 1500 caractères) ?

A faire refaire sans tergiverser.

Faire de l'urgence climatique une priorité.

Lui associer l'accompagnement social sans négocier Ni fait, ni à faire (Monsieur Nif-Niaf).

Dire et prédire pour éviter le pire !

" Pour 2023, un antidote : Faites et refaites la fête ! "

Joyeuses fêtes et Meilleurs vœux pour 2023

Christophe Ghersinu

# ON SORT!



LES MÉLIÉS

## 📍 CINÉMA

Retrouvez la programmation sur [www.saint-marcellin.fr](http://www.saint-marcellin.fr)  
20 bd Riondel  
38160 Saint-Marcellin  
04 76 38 03 37

## 📍 MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Mardi : 14 h – 18 h  
Mercredi : 10 h–12 h & 14 h–18 h  
Jeudi : 13 h 30 – 16 h  
Vendredi : 14 h–19 h  
Samedi : 9 h–12 h & 14 h–16 h  
1 bd du champ de Mars  
38160 Saint-Marcellin  
04 76 38 02 91

TOUTE L'ACTU SUR  
[WWW.SAINT-MARCELLIN.FR](http://WWW.SAINT-MARCELLIN.FR)

## JANVIER

### ◆ VŒUX AUX SAINT-MARCELLINOIS

VENDREDI 6 > 19 H

📍 DIAPASON

### ◆ RÉPAR'ENSEMBLE

Apprendre à co-réparer petit électroménager et vélos

SAMEDI 7 > 14 H À 16 H 30

📍 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

### ◆ EXPOSITION DE DESSINS

"Comment voyez-vous la ville de demain ?" – Dessins des enfants des écoles de Saint-Marcellin réalisés à l'occasion des Journées du patrimoine 2022

DU 10 JANVIER > 16 FÉVRIER

📍 HÔTEL DE VILLE

### ◆ DOUBLE ATELIER POUR ENFANTS

Autour de l'univers de l'artiste Cobie

À partir de 8 ans

Inscriptions auprès de la médiathèque

LES 11 & 14 > 14 H À 16 H

📍 MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

### ◆ CAFÉ PHILO CITOYEN

Voir avec les yeux des autres, parler librement, se poser des questions

MERCREDI 18 > 18 H 30 À 20 H 30

📍 L'ATELIER DE LA FABRIK

### ◆ UNE CHENILLE DANS LE CŒUR

Cie Infini dehors

SAMEDI 21 > 20 H

📍 DIAPASON



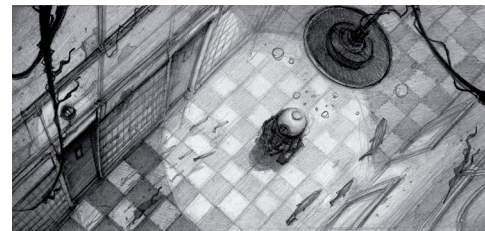
## FÉVRIER

### ◆ L'AU-DESSUS

Krum

VENDREDI 3 > 20 H

📍 DIAPASON



### ◆ RÉPAR'ENSEMBLE

Apprendre à co-réparer petit électroménager et vélos

SAMEDI 4 > 14 H À 16 H 30

📍 MAISON BEAUSOLEIL

### ◆ LE CIRQUE DES ÉTOILES

Cie Comme une étincelle

LES 8 & 9 > 9 H 15 & 10 H 45

📍 DIAPASON

### ◆ MINOS

Marthe

SAMEDI 25 > 20 H

📍 DIAPASON

